



**CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS**

Vallamand, le 22 septembre 2026/FW/DB

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Séance du 22 septembre 2026

Présidence : M. Fabrice Willemin

**Création d'un cabinet de pédiatrie dans l'ancienne école de Vallamand-Dessus
Demande d'un crédit d'investissement de CHF 720'000.-**

- Vu le préavis municipal N° 2026/14,
- Entendu le rapport de la Commission ad hoc du 14 septembre 2026,
- Entendu le rapport de la Commission des finances du 12 septembre 2026,
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

le Conseil communal décide d'amender le préavis municipal 2026/14 comme suit :

- d'approuver la création d'un cabinet de pédiatrie dans l'ancienne école de Vallamand-Dessus;
- d'accorder à la Municipalité le crédit d'investissement de CHF 660'000.- afin de réaliser les travaux du projet de cabinet;
- d'autoriser la Municipalité à financer cette dépense par les liquidités disponibles ou, au besoin, par voie d'emprunt aux meilleures conditions du marché;
- d'autoriser la Municipalité à faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la finalisation de ce projet.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :

Fabrice Willemin



La Secrétaire :

Deborah Bardet